



Association Hospitalière  
DE BRETAGNE

**Président du Conseil d'Administration**  
**Monsieur Pierre LE GOUEZ**

**Directeur Général**  
**Monsieur Xavier CHEVASSU**



# **Maison d'Accueil Spécialisée**

## **LE VILLAGE VERT**

### **Callac (22)**

**Responsable : Mme Rolande LE BORGNE**

 **02 96 45 51 74**

 **02 96 45 97 63**

## La localisation de l'établissement

La Maison d'Accueil Spécialisée MAS « Le Village Vert » est située sur la commune de Callac à « Kerbuannec ».

Callac est proche des plateaux techniques des centres hospitaliers de Carhaix et Guingamp et est desservie par une gare SNCF et une ligne autocar.

Cette implantation permet de garantir un cadre de vie adapté aux résidents, facilitant les relations avec leur famille et leur permettant une certaine intégration sociale.

## Les critères d'accueil

Pour être admis à la Maison d'Accueil Spécialisée de Callac, il faut être âgé de 20 ans minimum et de 60 ans maximum. Cependant, les personnes handicapées âgées de 18 à 20 ans peuvent être admises sur avis de la Commission Départementale de l'Éducation Spéciale. Elles ne doivent pas présenter de troubles psychiatriques prédominants nécessitant un traitement actif.



Le Village Vert accueille des personnes atteintes d'une ou d'un ensemble de déficiences somatiques ou intellectuelles graves, qui les empêchent de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence.

## Les modalités d'accueil

Les admissions en Maison d'Accueil Spécialisée relèvent de la compétence des CDAPH, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, pour orienter les personnes adultes handicapées.

## La prise en charge financière

Elle est assurée intégralement par un prix de journée forfaitaire accordé par la Sécurité Sociale qui couvre l'ensemble des dépenses. Seul le forfait journalier reste à la charge du résident. Il peut éventuellement être pris en charge par la mutuelle du résident ou par la Couverture Maladie Universelle (CMU).

## Le personnel

Une équipe pluridisciplinaire met en œuvre les projets individualisés des résidents et assure la continuité de la surveillance et des soins. Elle regroupe plusieurs professionnels : un médecin psychiatre, un médecin généraliste, un responsable de l'établissement et un responsable adjoint, une secrétaire, des infirmiers, des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, un animateur BPJEPS, un psychomotricien, un kinésithérapeute, un ergothérapeute, des aides-soignants, des aides-psychologiques, des agents des services logistiques et un agent d'entretien.

## Le séjour

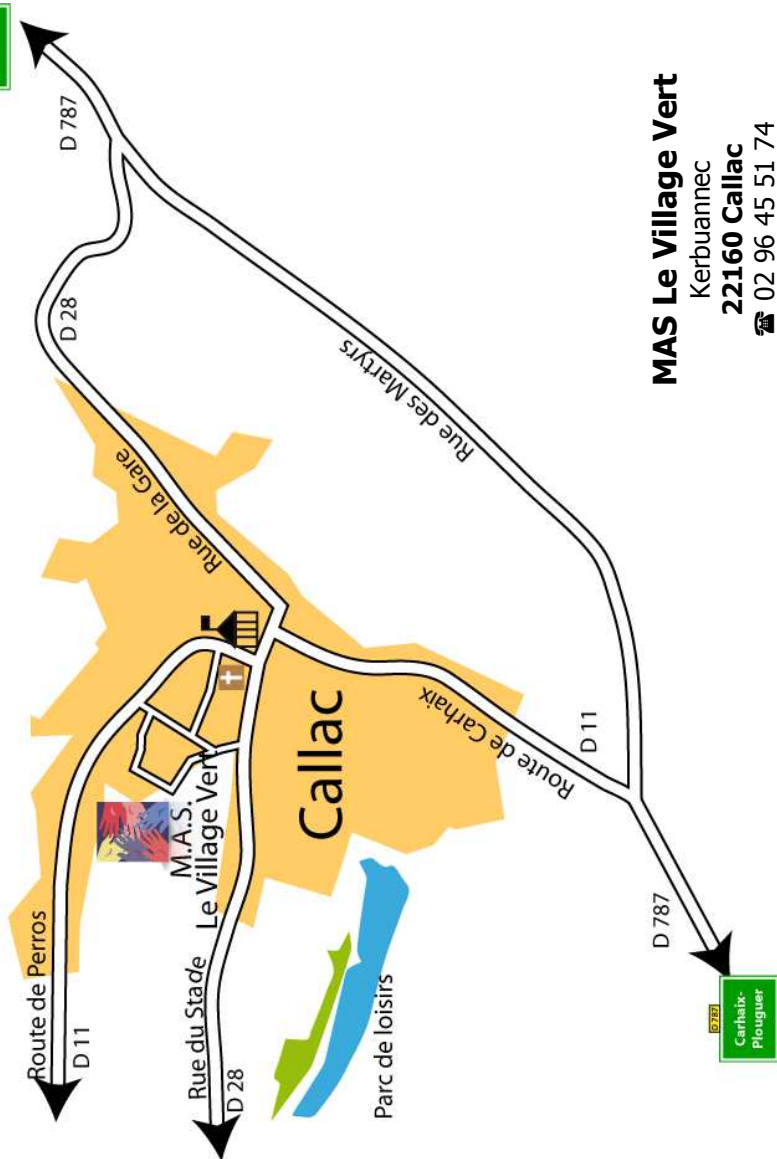
La Maison d'Accueil Spécialisée « Le Village Vert » a une capacité de 60 lits d'hébergement, distribués en 4 unités de vie de plain-pied, réparties autour d'une rue couverte où les résidents peuvent se rencontrer. L'établissement propose des espaces d'intimité et de convivialité. Il est organisé comme un village et cherche à faire vivre cet esprit.

La MAS se compose d'espaces communs :

- un accueil,
- des salles d'activités (esthétique, cuisine, espace d'éveil sensoriel, arts plastiques, balnéothérapie),
- des espaces de rééducation (salle de kinésithérapie, salle de psychomotricité),
- une salle de soins,
- un bureau médical,
- un espace de vie commune proposant un coin cafétéria,
- une salle de réunion.



Et chaque unité dispose également d'espaces de vie permettant aux résidents de se retrouver, de partager des moments de convivialité, repas, animations, etc.



# MAS Le Village Vert

Kerbuannec

**22160 Callac**

☎ 02 96 45 51 74

📠 02 96 45 97 63

📧 [secretariat.village-vert@ahbretagne.com](mailto:secretariat.village-vert@ahbretagne.com)



Association Hospitalière  
DE BRETAGNE

AHB - 2 route de Rostrenen - 22110 PLOUGUERNÉVEL

☎ 02 96 57 10 00

📠 02 96 36 03 24

[www.ahbretagne.com](http://www.ahbretagne.com)

Service Communication  
Tel : 02 96 57 12 19 - Fax : 02 96 57 10 57  
M2-SI-53 - Mars 2015